
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
K	FR4201805	199512	200207

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR4211807

FR4201807

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Alsace / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

PROMONTOIRES SILICEUX

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

199501

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 7 7 14

W/E (Greenwich)

LATITUDE

47 50 25

2.2. SUPERFICIE (HA):

187.88

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

370

MAX

1080

MOYENNE

750

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR422

NOM DE LA RÉGION

Haut-Rhin

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9110	20	B	C	B	B
6210	10	B	C	A	A
9180	5	B	C	A	A
8230	3	B	C	B	A
8220	2	B	C	B	B
8110	2	B	C	B	B
9130	1	C	C	B	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
1078	Callimorpha quadripunctaria	R			C	B	B	C

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B M A R F I P			
	P Dianthus superbus L.	P	A
	P Tulipa sylvestris L.	P	A
	P Gagea arvensis auct., non Dumort.	P	A
	P Sorbus x latifolia (Lam.) Pers.	P	A
	P Campanula cervicaria L.	P	A
	P Veronica dillenii Crantz	P	D
	P Melica ciliata susp. transilvanica	P	D
	P Peucedanum officinale L.	R	D
	P Dactylorhiza sambucina (L.) Soo	R	D
	P Dictamnus albus L.	P	D
	P Hypochaeris maculata L.	P	D
	P Festuca hervieri Patzke	P	D
R	Coronella austriaca	P	A
R	Lacerta viridis	P	A
I	Manthis religiosa	R	D
P	Scrophularia vernalis	P	D

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Pelouses sèches, Steppes	10
Forêts caducifoliées	30
Forêts mixtes	35
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	15
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Site très éclaté, qui ne présente qu'une espèce animale inscrite à l'annexe II de la directive, et sept habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire très rares en Alsace. Promontoires ouverts, thermophiles, enclavés dans plusieurs massifs forestiers de grande importance. A la faveur d'expositions ensoleillées, la hêtraie-chênaie-charmaie peut atteindre des altitudes importantes (850 m sur le Stauffen, commune de Soultzbach-les Bains).

4.3. VULNERABILITE

Les promontoires siliceux sont relativement à l'abri des équipements forestiers et des pressions foncières agricoles puisque leurs sols, superficiels, constituent un obstacle à toute culture. Par contre, d'un point de vue paysager, ces formations sont très fragiles du fait de leur enclavement et risquent de disparaître, faute de lumière, si la gestion forestière aboutit à une substitution des peuplements feuillus par des plantations de résineux.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Le site est majoritairement la propriété de plusieurs communes : Uffholtz, Steinbach, Thann, Bitschwiller-les-Thann, Soultz, Wuenheim, Niedermorschwihr et Soultzbach-les-Bains. Quelques hectares se situent en forêt domaniale de Wilsbach (ruines de Hohlandsburg), donc propriété de l'état et gérés par l'Office National des Forêts.

4.6. DOCUMENTATION

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire d'Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace.

OBERTI D., (1990). - Catalogue des stations forestières des Vosges alsaciennes - E.N.G.R.E.F. Nancy, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, vol. I.

Office National des Forêts, Direction Régionale (1996). - Aménagement forestier de la forêt communale de Uffholtz (1993 - 2007).

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR24	99
FR23	1
FR15	100

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR24	Forêts communales de Uffholtz, Thann, Steinbach, ...		99
FR23	Forêt domaniale de Wilsbach		1
FR15	Ballon des Vosges	-	100

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
160	A B C	75	+ 0 -
230	A B C	75	+ 0 -
250	A B C	25	+ 0 -
622	A B C	25	+ 0 -
331	A B C	5	+ 0 -
501	A B C	5	+ 0 -
162	A B C	5	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

CODE	INTENSITÉ	INFLUENCE
160	A B C	+ 0 -
161	A B C	+ 0 -
162	A B C	+ 0 -
502	A B C	+ 0 -
622	A B C	+ 0 -

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Office National des Forêts Direction, Régionale Alsace - Cité administrative 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX.

GESTION DU SITE ET PLANS

En forêt communale d'Uffholtz, les promontoires siliceux sont inscrits en totalité en série d'intérêt écologique particulier (cette série représente une surface de 80,82 ha).

Pendant une durée de 15 ans (1993 - 2007), les peuplements classés en série d'intérêt biologique particulier seront laissés au repos ou feront localement l'objet des travaux de génie biologique nécessaires à leur protection.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

N° NATIONAL DE LA CARTE	ECHELLE	PROJECTION	DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)
IGN 31	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 3719 OT	25000	Lambert Conformal Nord (FR)	
IGN 3620 ET	25000	Lambert Conformal Nord (FR)	
IGN 3718 OT	25000	Lambert Conformal Nord (FR)	

(*) *Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE